

Le carnaval dans la tourmente

Pour Jean-Marc Sprenger, président du Comité d'organisation du Carnaval de Mulhouse la vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Après la démission de la dauphine de la cour royale, il se heurte à un problème nettement plus préoccupant : l'état d'urgence qui sera encore de mise les 12, 13 et 14 février 2016.

C'est pour cette raison qu'il a convoqué d'urgence une assemblée générale extraordinaire afin d'en débattre avec les membres. En compagnie de Nathalie Motte, adjointe au maire de la ville de Mulhouse chargée du tourisme et de l'événementiel il a présenté les différentes options possibles. La **première** : annulation pure et simple, dernière extrémité dont il ne voudrait pas être responsable. La **deuxième** : maintien de la manifestation en centre-ville avec une sécurité accrue. Et la **troisième** : à titre exceptionnel dans un endroit clos et où les entrées seraient filtrables comme au stade de l'ill.

Les réjouissances au stade de l'ill pour des raisons de sécurité ?

Quoi qu'il en soit, la décision en reviendrait dans un premier temps à la municipalité et en dernier lieu aux services de sécurité de la préfecture. La décision de la mairie n'est pas encore prise ; bien que s'agissant d'une fête de rues sa préférence irait à la seconde option. La décision sera prise ce vendredi après présentation du dossier par le président et son comité. L'envie de faire la fête est tou-



Après démission de la dauphine, la cour royale se compose de la façon suivante (de gauche à droite) : Jade Muller, dauphine, Agathe Baechel, reine, Toufik Lebas, roi, et David Jehl, dauphin. PHOTO DNA

prime, a-t-il été rappelé en assises.

prises en interne : réduction du nombre de formations (50 groupes au lieu de 60), priorité aux

chars de l'association, les chars qui ne sont pas encore en cours de montage devront être abandonnés.

Pour le responsable de la sécurité l'option stade de l'ill emporte sa préférence. Le stade est plus sécurisable et on peut filtrer les entrées.

Quelle que soit l'option retenue tout le monde devra être identifiable et badgé. Les lancers de fruits et légumes depuis les chars seront prohibés. La cavalcade des enfants sera réduite aux chars des enfants.

En cas d'annulation de l'événement, la cour royale sera reconduite, mais les conséquences financières ne seront pas négligeables, le carnaval étant déjà « vendu » à des autocaristes et agences touristiques.

Les services de la mairie ont prévenu qu'ils apporteraient tout leur soutien quelle que soit l'option retenue. Si cela se fait au stade de l'ill, il faudra mobiliser les services de Soléa pour l'acheminement des carnavaliers.

Et il faudra voir comment faire pour ne pas endommager les pelouses et les pistes d'athlétisme tout en offrant un spectacle de qualité. De même reste la question du port des masques par les carnavaliers ou les spectateurs. Le suspense reste entier : réponse vendredi en commission municipale et après, il restera à obtenir l'accord de la préfecture. ■